

## POURQUOI ?

### Valoriser ses **ACQUIS**

- **Valoriser des activités sportives bénévoles** pour pouvoir prendre des responsabilités dans une fédération sportive.
- Ayant démarré sa carrière comme sténo dactylo et évolué sur différents postes administratifs dans différentes entreprises, **viser une certification qui permette d'obtenir une reconnaissance de tous les acquis de sa carrière et un niveau III (bac+ 2).**

### Favoriser son **EMPLOYABILITÉ**

- **Viser un diplôme** qui corresponde à son poste de travail pour obtenir un temps plein.
- A la recherche d'un emploi dans une structure et **valider ses années d'expériences dans le secteur de l'aide à domicile auprès de particuliers.**

### Favoriser une **MOBILITÉ** professionnelle ou une promotion interne

- Après 15 ans dans le commerce, **validation d'un bac pro commerce** pour pouvoir obtenir des prêts et reprendre la succession du fonds de commerce.
- **Valider une expérience de 5 ans en pétro-chimie** pour pouvoir évoluer vers un statut d'agent de maîtrise en visant un titre professionnel de technicien de maintenance industrielle.

### Accéder à un cursus de **FORMATION** sans justifier du niveau d'études normalement requis

Après avoir gravi tous les échelons dans une entreprise en étant rentré sans diplôme et aujourd'hui dans une fonction d'encadrement, viser la certification correspondante.

Pour se reconvertir vers le métier de formateur, valider ses expériences du domaine de l'industrie pouvoir prétendre à une formation de formateur.

## LES POINTS RELAIS CONSEIL VAE DE NORMANDIE

### DES LIEUX D'INFORMATION ET DE CONSEIL SUR LA VAE

#### DIEPPE

8 avenue Normandie Sussex  
BP 98 - 76203 Dieppe  
02 35 84 96 56  
mldca@mldieppe.org

#### ELBEUF

25 rue Camille Randoing  
76500 Elbeuf  
02 32 96 44 30  
prc.vae@ml-elbeuf.org

#### FECAMP

CIO  
95 rue Jules Ferry  
76400 Fécamp  
02 35 95 01 43  
prc.vae-yvetot@hotmail.fr

#### FORGES LES EAUX

Coordonnées à venir

#### LE HAVRE

10 rue Maréchal Delattre de Tassigny  
76600 Le Havre  
02 35 62 60 27  
prc.vae.infrep@laposte.net

#### LE TREPORT

Rue de l'ancienne verrerie  
76470 Le Tréport  
02 35 86 88 59  
mldca@mldieppe.org

#### LILLEBONNE

Parc d'Activités du Manoir,  
Maison des Compétences  
76170 Lillebonne  
02 35 38 19 89  
prc.vae@ml-lillebonnecauxseine.fr

#### ROUEN DROITE

Coordonnées à venir

#### ROUEN GAUCHE

108 avenue de Bretagne  
Immeuble Le Rollon  
76100 Rouen  
02 35 62 60 27  
prc.vae.infrep@laposte.net

#### YVETOT

20 rue Carnot  
76190 Yvetot  
02 35 95 01 43  
prc.vae-yvetot@hotmail.fr

#### BERNAY

Centre social  
37 rue Louis Gillain  
27300 Bernay  
02 32 33 92 90  
conseilvae@cibc-normandie.fr

#### EVREUX

CIBC - 52 rue Victor Hugo  
Prochainement :  
6 rue Dulong 27000 Evreux  
02 32 33 92 90  
conseilvae@cibc-normandie.fr

#### LES ANDELYS

Annexe Mairie  
rue des Oiseaux  
27700 Les Andelys  
02 32 59 76 90  
vae@mlv2al.fr

#### LOUVIERS

5 rue saint Louis  
27400 Louviers  
02 32 25 06 72  
vae@mlv2al.fr

#### PONT-AUDEMER

Pôle Santé  
57 bis route de Lisieux  
27500 Pont-Audemer  
02 32 33 92 90  
conseilvae@cibc-normandie.fr

#### VAL DE REUIL

4 rue Septentrion  
27100 Val de Reuil  
02 32 59 76 90  
vae@mlv2al.fr

#### VERNON

Centre social Simone Veil  
15 boulevard Aylmer  
Les Valmeux  
27200 Vernon  
02 32 59 76 90  
vae@mlv2al.fr

#### NONNANT (BAYEUX)

Espace Vitamines  
Rue des longues haies  
14400 Nonnant  
02 31 47 40 40  
secretariat.14@trajectio.fr

#### CAEN

52 rue Saint Gabriel  
14000 Caen  
02 31 47 40 40  
secretariat.14@trajectio.fr

#### LISIEUX

29 rue des Arts  
14100 Lisieux  
02 31 47 40 40  
secretariat.14@trajectio.fr

#### VIRE

Lycée Jean Mermoz  
1 rue Georges Fauvel  
14500 Vire  
02 31 66 25 00  
prc-vire@ac-caen.fr

#### AVRANCHES

CIO 1 rue Saint-Martin  
50300 Avranches  
02 33 58 72 66  
prc-avranches@ac-caen.fr

#### CARENTAN

11 boulevard Verdun  
50500 Carentan les Marais  
02 33 05 62 08  
mif@mef-cotentin.com  
prc-st-lo@ac-caen.fr

#### CHERBOURG

MEF du Cotentin  
1 rue d'Anjou  
50130 Cherbourg  
02 33 01 64 64  
mif@mef-cotentin.com

#### COUTANCES

Centre de formation  
du GRETA de la Manche  
18 rue de la République  
50200 Coutances  
02 33 19 05 40  
prc-coutances@ac-caen.fr

#### GRANVILLE

Lycée Julliot de la Morandière  
rue des Lycées  
50400 Granville  
02 33 79 02 79  
prc-granville@ac-caen.fr

#### SAINT-LÔ

Lycée Curie Corot  
377 rue de l'Exode  
50000 Saint-Lô  
02 33 05 62 08  
prc-st-lo@ac-caen.fr

#### VALOGNES

Espace Emploi formation MEF /  
MSAP, 22 rue de Poterie  
50700 Valognes  
02 33 40 33 71  
mif@mef-cotentin.com

#### ALENÇON

26 rue du Pont Neuf  
61000 Alençon  
02 33 62 30 80  
secretariat.61@trajectio.fr

#### ARGENTAN

1 rue de la sente aux Bois  
61200 Argentan  
02 33 62 30 80  
secretariat.61@trajectio.fr

#### FLERS

Trajection  
16 rue Dürmeyer  
61100 Flers  
02 33 62 30 80  
secretariat.61@trajectio.fr

#### L'AIGLE

3 rue Jean-Baptiste Réveillon  
61300 L'Aigle  
02 33 62 30 80  
secretariat.61@trajectio.fr

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



Votre parcours  
est une richesse  
**VALORISEZ-LE !**

INFORMATIONS SUR [VAE.NORMANDIE.FR](http://VAE.NORMANDIE.FR)

Parcours  
MÉTIER  
Agence de l'Oriente



## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EX- PÉRIENCE

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un acte officiel qui consiste à faire reconnaître les compétences acquises au fil de l'expérience professionnelle et personnelle.
- Un droit inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation.
- Une procédure de vérification, d'évaluation et d'attestation des connaissances et des compétences du candidat par un jury indépendant composé de professionnels.

### Pour qui ?

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience... » (article L 6411-1 du code du travail)

- Salariés, non salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles... Justifiant d'au moins 1 an d'expérience, en rapport avec la certification visée (professionnelle, sociale ou bénévole).

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle).

### Avec quel(s) financement(s) ?

PUBLICS	FINANCEURS	CADRE DU FINANCEMENT
<b>Salariés</b> CDI, CDD, Intérim...	Entreprises	Dans le cadre du plan de développement des compétences Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
	OPCO	Dans le cadre des accords de branche
<b>Agents publics</b>	Administrations, établissements publics	Dans le cadre du plan de formation Dans le cadre du compte personnel de formation (CPF)
<b>Non salariés</b> professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...	Organismes collecteurs	Dans le cadre de la prise en charge prévue par les organismes, fonds d'assurance formation (FAF)
<b>Demandeurs d'emploi</b> indemnisés ou non	Région	Dans le cadre d'une aide individuelle versée à la personne
	Pôle emploi	Dans le cadre d'une demande individuelle du demandeur d'emploi
<b>Toute personne souhaitant acquérir une certification, la compléter ou l'adapter</b>	L'intéressé lui-même ou avec des aides publiques éventuelles	Sur ses fonds propres

En fonction des valideurs, les coûts de validation sont variables. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des points relais conseil.

AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS DE NORMANDIE

Département Partenariats, territoires & réseaux - 115 Bd de l'Europe - 76000 Rouen - Tél. 02 32 18 82 80 - marie.decrisenoy@orientation-normandie.fr

Pour en savoir plus : [vae.normandie.fr](http://vae.normandie.fr)

## La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- Vous avez entendu parler de la VAE, des possibilités qu'elle offre ?
- Cette démarche vous intéresse ?
- Comment procéder ?

Voici 5 étapes à suivre pour mener à bien votre projet.

Vous avez besoin d'en savoir plus ?

- Comment la VAE peut-elle servir votre projet ?
- Comment ça marche ?
- À quel diplôme, titre ou certificat de qualification pouvez-vous prétendre et comment l'identifier ?



### ÉTAPE 1

## VOUS AVEZ AU MOINS UNE EXPÉRIENCE D'UN AN

Vous êtes en mesure de fournir des documents (bulletins de salaire ou attestations) certifiant que vous avez exercé durant au moins 1 an des activités professionnelles rémunérées ou bénévoles, alors votre demande peut être acceptée.

### ÉTAPE 2

## VOUS CIBLEZ VOTRE CERTIFICATION

Un conseiller du point relais conseil vous aidera à :

- Analyser votre expérience
- Rechercher les certifications possibles
- Connaître les organismes valideurs

### VAE Que fait la Région ?

Dans le cadre de sa mobilisation en faveur de l'orientation et de la formation des Normands, la Région est chargée d'organiser l'information et de conseiller sur la validation des acquis de l'expérience.

Elle finance notamment les 33 points relais conseil (PRC) VAE en Normandie qui vous informent, vous conseillent et vous aident dans vos démarches. La Région finance aussi les parcours VAE menés par les demandeurs d'emploi.

## Adressez-vous à un PRC (Point Relais Conseil) VAE

Ce sont des lieux de proximité, neutres et gratuits qui vous proposent des réunions d'information et des entretiens individuels

Où trouver les coordonnées et adresses des PRC et organismes ?

- Les Points Relais Conseil de Normandie figurent au dos du document
- Pour connaître les organismes valideurs en Normandie, rendez-vous sur [vae.normandie.fr](http://vae.normandie.fr)



### ÉTAPE 3

## VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

La demande doit préciser l'intitulé exact du diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle visé et être accompagnée :

- Des documents attestant de vos activités pendant au moins 1 an
- D'un inventaire des activités en rapport direct avec la certification

Si votre dossier est accepté, il est recevable par l'organisme ou l'institution qui délivre la certification ou qui en est responsable.

Puis-je être aidé pour constituer mon dossier ?

- Pour constituer ce dossier, vous pouvez bénéficier d'une aide méthodologique. Renseignez-vous auprès des organismes valideurs ou des points relais conseil.

### ÉTAPE 4

## VOUS VOUS PRÉPAREZ À ÊTRE ÉVALUÉ

Les modalités d'évaluation diffèrent selon l'organisme ou l'institution qui en est responsable. Vos compétences seront évaluées suivant l'un des deux modes ci-dessous.

## Vous êtes évalué(e) lors d'une mise en situation

- Pour certains titres, notamment ceux délivrés par le ministère chargé de l'Emploi, les compétences sont évaluées en situation de travail (réelle ou reconstituée)
- Les conditions du contexte professionnel habituel sont respectées.
- Des formateurs et des professionnels évaluent vos compétences

OU

## Vous constituez un dossier écrit

- Il sera destiné au jury
- Il comporte un ensemble de questions vous invitant à décrire au mieux vos activités. Vos réponses permettront de mettre en relation vos compétences et celles qui sont exigées par le référentiel de la certification visée



### ÉTAPE 5

## LE JURY DONNE SA RÉPONSE

- Le jury délivre tout ou partie de la certification
- Le jury est composé de représentants qualifiés des professions, d'enseignants, de formateurs
- La décision du jury vous est notifiée officiellement par écrit